



Aux inscrits des séjours Corse et séjours Etrangers

**Objet :**  
Informations Douanes

Oullins, le 16 mai 2022

Madame, Monsieur

Votre enfant est inscrit sur l'un de nos séjours qui nécessitent un passage aux douanes (Corse, destinations étrangères).

Nous vous rappelons que vous avez obligation de prévoir les documents nécessaires à jour :

- **une pièce d'identité obligatoire**, et qui expire **après le séjour, valable dans le pays concerné**
- une **autorisation de sortie du territoire officielle** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>
- Les participants devront avoir un **schéma vaccinal complet** pour l'ensemble des séjours à l'étranger.

Aucune annulation du fait de l'absence de pièce d'identité ou de non-respect des conditions vaccinales ne sera prise en compte.

Il vous appartient d'anticiper la mise à jour de vos pièces d'identité, de faire les vaccins nécessaires et de nous fournir avant le séjour tous ces documents.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions, nous restons à votre disposition

Bien cordialement.

**L'équipe Temps Jeunes**



TEMPS JEUNES SIEGE SOCIAL – 99 rue de Merlo 69600 OULLINS – 04 72 66 16 61  
Antenne Paris – 139 rue des Pyrénées « Bagnères 93 » 75020 PARIS  
Antenne Nantes – Rue du traité de Lisbonne BP 1113 44211 PORNIC Cedex

